



Pourquoi devenir SPA MANAGER ?

Face à l'expansion croissante des espaces dédiés au bien-être et à la détente, le métier de SPA manager s'impose aujourd'hui comme une nécessité pour garantir le bon fonctionnement du SPA et la satisfaction d'une clientèle toujours plus exigeante.

Le SPA manager occupe un poste clé au sein de l'entreprise, il assure le recrutement et le management de l'équipe, veille à la rentabilité de la structure, au respect des protocoles de soins et à la satisfaction des clients.

La synergie des différents acteurs du groupe THALGO garantit à cette formation la qualité de l'enseignement, la performance des techniques et l'ouverture sur le marché du Spa et de la Thalassothérapie.

Aujourd'hui, avec une présence forte dans 90 pays, THALGO compte plus de 500 prestigieux Resort Spas et 30 Thalassothérapies comme partenaires de confiance signant la renommée internationale de la marque.



500 prestigieux
Resort Spas
30
Thalassothérapies
90 pays



Le CQP SPA MANAGER

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Spa Manager, reconnu par la Convention Collective de l'Esthétique est délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE). Il permet de reconnaître officiellement un savoir-faire qui répond aux besoins des entreprises en termes de compétences et de qualifications dans les SPA tous secteurs confondus (esthétique et industrie hôtelière).

Le titulaire du CQP SPA Manager sera classé au coefficient 300 dans la Convention Collective de l'Esthétique.

Le plus Ecole THALGO

La formation est dispensée dans le cadre du contrat de professionnalisation, du CPF de transition ou à titre individuel (*voir page 4*)

Ecole E.S.P.A.C.E Beauté THALGO Internationale

Organisme de Formation enregistré sous le N°11.94.01894.94 auprès du Préfet de la Région d'Ile de France

16, rue d'Alsace Lorraine – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Tél. 01 48 89 71 71 - Fax 01 42 83 84 47 - contact@ecolethalgo.com

Profil du candidat

La formation est accessible :

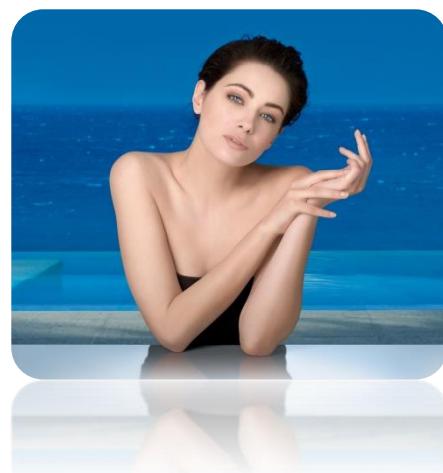
- aux titulaires du CQP Spa praticien
- aux titulaires d'un BTS esthétique
- aux titulaires d'un Bac+2 (hors filière esthétique) et d'un BP ou Bac pro esthétique
- aux titulaires d'un Bac+2 (hors filière esthétique) et d'un CAP esthétique ayant déjà suivi une formation de 56 heures minimum en soin du corps

L'admission se fait sur dossier de candidature.

Programme de la formation

Gérer la satisfaction clientèle locale et internationale

- Création de protocoles d'accueil, de soins en français et en anglais et contrôle leur mise en œuvre
- Gestion des situations de mécontentement du client dans le respect de la relation client
- Traitement les réclamations indirectes des clients
- Garantir l'hygiène, la propreté et la sécurité des différents espaces du SPA



Assurer la gestion administrative et commerciale du SPA

- Organiser les achats et gérer la relation fournisseurs
- Réaliser l'inventaire, le suivi des stocks de l'espace vente et des cabines
- Gestion de la trésorerie (contrôle des encaissements et de la facturation)
- Suivi et reporting de l'activité
- Mise en œuvre d'une démarche qualité du SPA
- Gestion de l'évènementiel et de la communication du SPA

Organiser et superviser l'activité de l'équipe du SPA

- Recruter un collaborateur(trice)
- Organiser la gestion administrative du personnel
- Concevoir les plannings des salariés
- Contrôler l'activité de l'équipe du SPA
- Management de l'équipe (communication, prévenir et gérer les conflits, construction d'un plan de formation)

Règlement d'examen

Epreuve	Evaluation	Durée
Gérer la satisfaction clientèle	Oral en français Oral en anglais Ecrit	15 min 15 min 1 heure
Assurer la gestion administrative et commerciale du SPA	Ecrit	2 heures
Organiser et superviser l'activité de l'équipe du SPA	Ecrit	2 heures
Présentation du projet professionnel	Oral	1 heure

Validation du CQP Spa Manager

La certification du Spa Manager est validée en fin de formation par un examen national qui se compose d'une présentation orale d'un dossier réalisé en référence à un cas donné dont l'objectif est de créer un spa.

Fonctions et débouchés

Le SPA Manager assure principalement les activités suivantes :

- Le recrutement et le management du personnel
- La gestion du SPA
- L'animation commerciale
- La création de protocoles d'accueils et de protocoles de soins



En cas de besoin, le SPA manager assure également l'accueil et le suivi de la clientèle, la vente de produits et de prestations spécifiques au SPA, la réalisation de techniques esthétiques de bien être, de confort, de modelage du monde et de soin par l'eau

Le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance conclu entre un employeur et un salarié. Il alterne des périodes d'enseignement en centre de formation et des périodes de travail en entreprise.

Durée et rythme de la formation

La durée du contrat de professionnalisation est de 14 mois.

La formation débute le **4 novembre 2019**. Les cours ont lieu tous les lundis et un vendredi par mois.

Avantages du contrat de professionnalisation

- Aucun frais de formation à la charge du stagiaire
- Rémunération de 65% à 80% du SMIC en fonction de l'âge et du niveau scolaire
- Statut de salarié
- Acquisition d'une expérience professionnelle d'un an

Recherche d'un employeur

L'entreprise d'accueil doit impérativement proposer une activité dans le secteur du Spa ou des soins corporels et faire participer le stagiaire aux activités de management.

Aide au placement grâce au réseau THALGO et autres partenaires depuis près de 30 ans.

Le plus Ecole THALGO

L'école se charge de la mise en place du contrat de professionnalisation avec l'entreprise d'accueil et du suivi administratif auprès de l'OPCA

Financement personnel

Il est également possible de financer personnellement sa formation à la condition de répondre aux pré-requis d'accès.

Formation	Nombre d'heures de formation	Montant de la formation	Modalités de règlement
Spa Manager	344h	Paiement en 9 versements Coût total : 4 992 €* 	800 € à l'inscription 8 x 524 €**
		Paiement en 4 versements (escompte 3%) Coût total : 4 850 €* 	800 € à l'inscription 3 x 1 350 €***
		Paiement comptant (escompte 6%) Coût total : 4 700 €* 	800 € à l'inscription 3 900 € avant le 01/11/2019

* Le coût des formations s'entend HT dans le cas d'une prise en charge par une entreprise, un OPCA ou un autre organisme

** 8 versements le 5 des mois de novembre 2019 à juin 2020

*** 3 versements le 5 des mois de novembre, décembre 2019 et janvier 2020

Autres prises en charge de la formation

Possibilité de prise en charge de la formation (pôle emploi, CPF de transition...).

Pour obtenir un devis personnalisé, remplir et retourner le dossier de candidature accompagné des pièces justificatives.